

Un réseau de sites en Haute-Saône pour l'azuré de la croisette un programme d'actions pour le préserver

Communes : Renaucourt,
Roche-et-Raucourt, Fouvent-
Saint-Andoche
Altitude moyenne : 220 m



- présence azuré de la croisette
- présence gentiane croisette
- sites sur lesquels intervient le Conservatoire d'espaces naturels



Renaucourt abrite la dernière population d'azuré de la croisette de Haute-Saône. Ce papillon dépend d'une unique plante, la gentiane croisette, qui n'est connue que sur trois autres communes alentours. La préservation de ce réseau de pelouses sèches revêt une importance majeure pour la sauvegarde de ce papillon menacé en France et dont la conservation est considérée comme prioritaire à l'échelle européenne.

Le Conservatoire d'espaces naturels de Franche-Comté coordonne un plan d'action régional en faveur de l'azuré de la croisette. Il gère également un réseau d'une soixantaine de sites naturels sur lesquels il met en place des mesures de protection. Ainsi, le Conservatoire intervient, en partenariat avec les communes et les acteurs locaux, à Renaucourt, Fouvent-Saint-Andoche et Roche-et-Raucourt. Une démarche similaire sera bientôt proposée à Achey.

pourquoi intervenir ?

La Franche-Comté abrite encore des populations importantes et possède une **FORTE RESPONSABILITÉ POUR LA CONSERVATION DE L'AZURÉ DE LA CROISSETTE**. Il est essentiellement connu du Jura et du sud du Doubs. La population de Renaucourt constitue la dernière connue en Haute-Saône depuis la récente extinction probable de celle de Fouvent-Saint-Andoche (entre 2003 et 2005). Elle est donc très menacée du fait de son éloignement des principaux noyaux du massif jurassien et de sa situation en plaine. Plus de 80 % des stations de gentiane croisette, sa plante-hôte, ont disparu en Haute-Saône au cours du 20^e siècle et seulement cinq communes hébergent encore dans ce département la gentiane croisette.

Intervenir pour la protection de l'azuré de la croisette permet également de **PRÉSERVER LES PELOUSES SÈCHES**, son principal habitat, en forte régression et d'un intérêt écologique majeur : elles abritent 30 % des espèces protégées françaises.

L'azuré de la croisette est un papillon protégé sur le territoire français. Cette espèce localisée et globalement peu abondante en France a beaucoup régressé et semble avoir disparu de plusieurs régions.





L'azuré de la croisette tire son nom de la couleur bleue des ailes des mâles. Les femelles affichent des couleurs plus ternes. Il n'est pas aisé d'identifier ce papillon. Pour les non-initiés, il peut se confondre avec de nombreux autres azurés.

Sur ces deux photos, on aperçoit bien les petits oeufs blancs que le papillon vient de pondre sur les feuilles de gentiane.



La gentiane croisette se reconnaît facilement à ses fleurs bleu violacé à quatre pétales et à ses grandes feuilles disposées en croix. Présente sur les pelouses sèches, elle fleurit de juin à septembre. L'espèce est présente surtout dans les Alpes, le Jura, le Massif Central et reste très rare en plaine dans la moitié est de la France.

Des espèces très originales

L'azuré de la croisette est un papillon d'un genre peu ordinaire : les *Maculinea*. Sa vie dépend d'une fleur et d'une fourmi spécifiques, indispensables à la croissance des chenilles.

L'azuré de la croisette, une vie entre terre et ciel

1 La gentiane, berceau du papillon

Entre mi-mai et fin juillet, les femelles pondent sur les bourgeons floraux de la gentiane croisette.



2 Une chenille dévoreuse de fleurs

Les chenilles éclosent au bout de 4 à 10 jours. Elles forent un passage jusque dans les fleurs et s'en nourrissent pendant 2 à 3 semaines.

3 La fourmi dupée

Les chenilles sortent des fleurs et se laissent tomber au sol. Elles émettent une odeur particulière qui attire certaines fourmis rouges et les préserve de leur agressivité. Les chenilles sont adoptées et transportées au nid.

5 La métamorphose

Pendant l'hiver, les chenilles arrêtent leur alimentation. Au printemps, elles s'enferment dans un cocon de soie (une chrysalide) quelques centimètres sous la surface du sol.

6 Enfin l'air libre

Les papillons émergent quelques semaines plus tard et recommencent leur cycle.



4 Une pension complète

Les chenilles sont nourries pas les ouvrières avec la bouillie préparée pour les larves de la colonie.



Les menaces

Des pelouses sèches devenues rares

La forte régression de l'azuré de la croisette est la conséquence directe de la disparition de son habitat, les pelouses sèches (voir ci-contre). L'azuré et la gentiane croisette se sont donc réfugiés sur de très petites zones épargnées, comme les talus au bord des routes par exemple. Mais leur survie devient critique.

Un isolement trop important

Les stations de gentianes croisettes sont trop éloignées les unes des autres. L'azuré et sa plante-hôte se retrouvent fortement isolés en Haute-Saône. L'absence d'échanges avec d'autres sous-populations réduit le brassage génétique et favorise un taux élevé de consanguinité. De plus, l'isolement interdit toute possibilité de recolonisation en cas d'extinction locale suite à un phénomène accidentel d'origine humaine ou naturelle.



Les PELOUSES SÈCHES, qui se développent dans notre région essentiellement sur sols calcaires, secs, peu profonds et pauvres en éléments nutritifs, étaient utilisées pour le pâturage. Mais les activités humaines (urbanisation, intensification agricole, labour, enrichissement...) ou l'abandon des pratiques agro-pastorales traditionnelles qui les ont façonnées, ont entraîné une disparition de 50 à 75 % des pelouses sèches.

Des actions de préservation

Les sites sur lesquels intervient le Conservatoire d'espaces naturels de Franche-Comté font l'objet d'un plan de gestion. Elaboré à partir de connaissances scientifiques et naturalistes, il détermine pour une durée de cinq ans les opérations à mettre en œuvre (travaux de restauration et d'entretien, concertation, sensibilisation...) pour préserver le site. C'est à cette occasion que des partenariats sont engagés avec les acteurs locaux.

Ainsi, en ce qui concerne les plans de gestion relatifs aux pelouses abritant l'azuré de la croisette ou la gentiane croisette à Renaucourt, Fouvent-Saint-Andoche et Roche-et-Raucourt, les objectifs définis sont les suivants :

- 1 Préserver et renforcer la population d'azuré de la croisette et conserver l'ensemble des habitats et du patrimoine faunistique et floristique du réseau de sites.
- 2 Mettre en réseau les sites à gentiane croisette connus et favoriser l'expansion géographique de l'azuré de la croisette.
- 3 Evaluer les résultats de la gestion menée sur les sites et approfondir les connaissances.
- 4 Sensibiliser et impliquer la population locale et les gestionnaires du réseau routier.

Préserver et renforcer la population d'azuré de la croisette

Des pelouses pâturées ou fauchées

La gentiane croisette s'installe de préférence sur les pelouses sèches. Afin de maintenir, voire de réouvrir ces milieux qui ont tendance à s'enfricher et donc à se fermer, une gestion adaptée est alors nécessaire. A Fouvent-Saint-Andoche et Roche-et-Raucourt, un pâturage est mis en place, complété parfois par des travaux de fauche tardive et de débroussaillage. A Renaucourt, seules des actions de fauche et de débroussaillage sont réalisées.

Un entretien du talus routier par le Conseil général conforme à un cahier des charges

Concernant les talus routiers qui abritent les gentianes croisette, une convention a été signée dès 2003 entre le Conservatoire et le Conseil général de Haute-Saône, en charge de l'entretien des routes départementales. Un cahier des charges, renouvelé récemment, est appliqué afin de préserver la plante (voir ci-contre).

Un renforcement de la population de gentianes croisette

Certaines stations de gentiane sont très faibles et au bord de l'extinction : 1 seul pied à Roche-et-Raucourt, 4-5 à Achey, quelques dizaines à Fouvent. Il est donc indispensable de renforcer ces populations afin d'augmenter à la fois le nombre de pieds et la surface qu'elles occupent. Dans cette optique, des essais de multiplication sont menés sur les sites de Renaucourt et de Fouvent : mise à nu du sol sur de petites zones proches de pieds existants afin de favoriser la germination, semis de graines issues de la population locale, etc.

Evaluer les résultats de la gestion menée sur les sites et approfondir les connaissances

Sur les sites, un comptage des pieds de gentianes croisette est effectué afin de suivre efficacement l'évolution des stations. Le suivi de la population d'azuré de la croisette se fait quant à lui via l'observation des pontes, bien visibles, sur la plante à la mi-juillet, en fin de période de vol du papillon.

Sensibiliser et impliquer la population locale et les gestionnaires du réseau routier

La sensibilisation de la population locale est primordiale pour la préservation de sites naturels. Ainsi, des réunions d'information ou des animations à destination des élus et des acteurs locaux mais aussi des habitants sont ou seront organisées. Des chantiers bénévoles, avec la précieuse participation des habitants, sont également réalisés. L'objectif est aussi de pérenniser les partenariats existants avec les communes par exemple ou le Conseil général pour une gestion du site durable et adaptée.

Un plan d'action régional en faveur de l'azuré de la croisette

La régression de l'espèce a motivé la mise en place du **plan d'action régional en faveur de l'azuré de la croisette** en lien avec le plan national d'action en faveur des *Maculinea* et sa déclinaison régionale. Le plan est porté par le Conservatoire d'espaces naturels de Franche-Comté, en partenariat avec différentes structures régionales et locales. Il a pour but de constituer un réseau de sites préservés afin d'assurer la sauvegarde de l'azuré dans notre région. Plus d'une centaine de stations d'azuré de la croisette ont été répertoriées et une cinquantaine de conventions signées avec les propriétaires des sites pour préserver l'espèce.



Chantier de bénévoles pour entretenir la pelouse à Renaucourt et éviter la fermeture du milieu.



A Renaucourt, sur la zone d'implantation des gentianes, à l'exception des accotements (bordure de sécurité d'une largeur de 80 cm), le calendrier d'interventions pour entretenir les talus routiers est aménagé : le talus n'est plus fauché lors des passées estivales, pour éviter toute destruction des gentianes et des chenilles avant la fin de leur cycle de reproduction. En revanche, une fauche manuelle est réalisée chaque année après la montée en graines des gentianes, afin d'éviter une accumulation d'herbes sèches.



Petite zone où le sol a été mis à nu afin de favoriser la germination de la gentiane croisette.

Mettre en réseau les sites à gentiane croisettes connus et favoriser l'expansion géographique de l'azuré de la croisettes

Les stations de gentianes croisettes encore existantes en Haute-Saône sont trop éloignées les unes des autres pour être recolonisées spontanément par l'azuré de la croisettes. Il apparaît ainsi indispensable d'identifier et de restaurer entre ces 4 pôles des sites-relais attractifs et favorables à la reproduction de l'azuré de la croisettes ainsi que des corridors de déplacement permettant des échanges d'individus entre ces sites.

Des sites à identifier et à préserver

Afin de mettre en réseau les pelouses accueillant la gentiane croisettes et de les reconnecter entre elles, un travail d'identification des sites favorables a été mené. Il devra être affiné sur le terrain pour définir précisément les sites relais et identifier les enjeux et les menaces existants sur chacun d'entre eux. Par la suite, des actions de préservation, voire de restauration, seront proposées sur ce réseau en partenariat avec les propriétaires, les exploitants et les communes concernés.

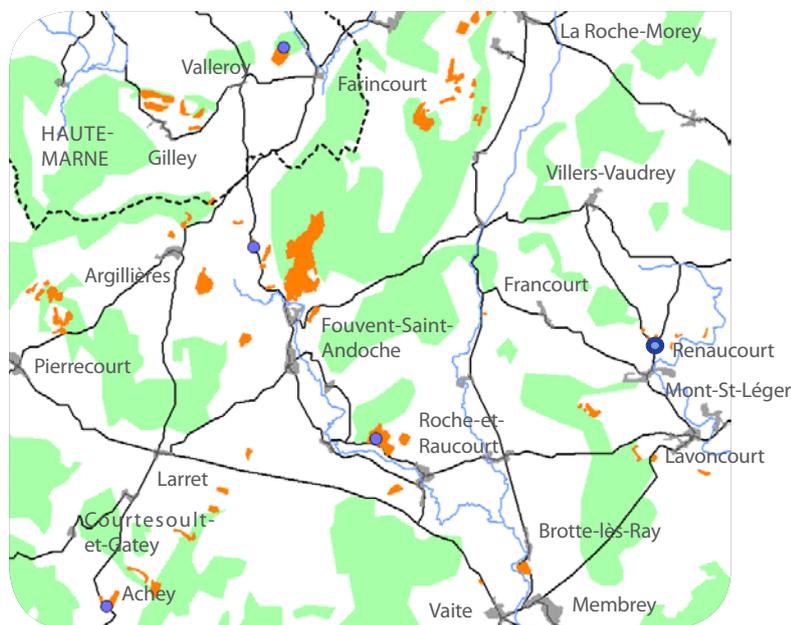
Par ailleurs, ce réseau ne s'arrête pas aux limites administratives : des pelouses sèches et une station de gentiane croisettes sont ainsi connues sur les communes limitrophes de Haute-Marne (Farincourt, Gilley et Valleroy). Des contacts sont déjà engagés avec le Conservatoire d'espaces naturels de Champagne Ardenne afin d'intégrer ces sites à la réflexion.

Réseau de pelouses sèches autour des stations de gentiane croisettes connues

Stations connues de gentiane croisettes

Station connue hébergeant l'azuré de la croisettes et la gentiane croisettes

Sites de pelouses sèches connus ou potentiels (photo-interprétation)



Que pouvez-vous faire pour favoriser la réussite de ces actions ?

- Apporter votre point de vue, par exemple lors des réunions de concertation.
- Participer aux actions de gestion lors de chantiers de bénévoles par exemple.
- Signaler au Conservatoire d'espaces naturels de Franche-Comté toute observation liée aux espèces mentionnées dans ce document.
- Signaler tout problème, toute difficulté susceptible de nuire au projet.
- S'abstenir de tout prélèvement.

Ce document est une synthèse des plans de gestion des sites de pelouses à Renaucourt, Fouvent-Saint-Andoche et Roche-et-Raucourt. N'hésitez pas à en faire la demande si vous souhaitez davantage d'informations.

Contact :

Bertrand Cotte • Chargé d'études
bertrand.cotte@cen-franchecomte.org
Tél. 03 81 53 04 20

Conservatoire d'espaces naturels de Franche-Comté
Maison de l'environnement de Franche-Comté
7 rue voirin • 25000 Besançon

www.cen-franchecomte.org

Les **conservateurs bénévoles** de ces sites, **Serge Rousset** (Renaucourt), **Sylvain Charles** (Fouvent-Saint-Andoche) et **Michel Denarié** (Roche-et-Raucourt), représentent le Conservatoire d'espaces naturels et assurent ainsi un véritable relais au niveau local.



Le Conservatoire d'espaces naturels de Franche-Comté

met en œuvre depuis plus de vingt ans une politique de préservation de la biodiversité régionale. Il intervient ainsi sur un réseau de sites naturels autour de quatre missions principales : connaître, protéger, gérer, valoriser. S'impliquant dans l'animation territoriale, il accompagne également les politiques publiques en faveur de la biodiversité.

L'ensemble des Conservatoires d'espaces naturels sont des associations à but non lucratif, regroupées au sein de la Fédération des conservatoires d'espaces naturels.

Aujourd'hui, il existe 29 Conservatoires, dont 21 Conservatoires régionaux, pour plus de 700 salariés et près de 12 000 adhérents et bénévoles. Ils gèrent 2 500 sites couvrant 134 260 ha.

Pour en savoir plus :

www.cen-franchecomte.org



Avec le soutien financier de :



Dans le cadre du

Plan d'action en faveur de l'azuré de la croisettes en Franche-Comté

En partenariat avec :

**Les communes de
RENAUCOURT
ROCHE-ET-RAUCOURT
et les propriétaires des sites**

